

# PROGRAMME UNE JOURNEE DE FORMATION "DE L'OLIVE A L'HUILE" LE PROCESS, LE MATÉRIEL, LES INNOVATIONS. SE FORMER POUR MIEUX CHOISIR

JOURNÉES DE FORMATION L'HOVE  
OPPEDE (LUBERON)

AVEC GERMAIN FLEURY  
Expert en extraction d'huiles d'olive



**Mercredi 3 juin 2026**  
**9h à 17h00**

**Où**



Oppède - (Luberon, France)

Que vous soyez en pleine réflexion sur la création d'une plantation, l'achat d'un moulin ou l'amélioration de la qualité de votre huile, que vous envisagiez l'acquisition ou le remplacement d'un moulin, ou que vous soyez dans une démarche d'innovation... Cette journée professionnelle est faite pour vous

## **OBJECTIFS DE LA FORMATION D'UNE JOURNÉE DE L'OLIVE A L'HUILE**

Comprendre le processus d'extraction de L'huile et son évolution dans le temps.

Découvrir les différentes technologies utilisées de nos jours pour extraire une Huile d'olive de qualité.

Assimiler les différents paramètres qui permettent d'obtenir une huile de qualité

Reconnaitre les principaux défauts liés au process du moulin

## **Programme**

- Tour de table pour définir les objectifs
- Présentation théorique (slides) sur les techniques de récolte, d'extraction et le fonctionnement du moulin
  - Focus sur la recherche de l'excellence
  - Mise en pratique à travers différents cas concrets
  - Visite d'un moulin de dernière technologie
- Découverte des défauts (olfaction), d'où viennent ils?

### **Tarif:**

**350 euros**

Exonération de TVA en application de l'article 261-4-4° du Code général des impôts  
le déjeuner est compris dans le prix de la formation



# Quels sont les modalités d'inscription?

Inscription: [lien DIGIFORMA](#)

Paiement 100% à réception du devis  
Votre paiement valide votre inscription

ANNULATION & REPORT DE LA PART DE L'HOVE OU DU PARTICIPANT: voir CGV ci-après

Pour des questions d'ordre administratif: contactez Vanessa Ilkem: [admin@lhove.fr](mailto:admin@lhove.fr)

Pour des questions liées aux programmes de formations: contactez les formatrices de L'HOVE : [contact@lhove.fr](mailto:contact@lhove.fr)

Places limitées. Méthodes mobilisées et d'évaluation ? Chaque participant recevra une attestation après un quizz de la formatrice  
Il n'y a pas de prérequis pour vous inscrire à cette journée.



La formation débute à 9h le matin, chacun est libre de trouver un hébergement. Nous demander pour avoir des recommandations.

## Le financement

Prise en charge possible par son OPCA/OPCO, Organisme de formation L'HOVE S.A.R.L  
Déclaration d'activité de formation DA 1178865298

Formation non éligible CPF. Pour tout renseignement [contact@lhove.fr](mailto:contact@lhove.fr)

Module de 12 participants maximum.

Minimum de participants pour valider la session : 8

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Notre référente Cécile Cron de L'HOVE SARL se tient à votre disposition, en amont de la formation, pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement nécessaires.

Nos partenaires sur la région Provence Côte d'Azur et Corse et Occitanie.

- Agefiph. Délégation régionale Provence-Côte d'Azur et Corse [paca@agefiph.asso.fr](mailto:paca@agefiph.asso.fr)
- Agefiph. Délégation régionale Occitanie (Toulouse) [occitanie@agefiph.asso.fr](mailto:occitanie@agefiph.asso.fr)

# Qui est le formateur ?

Germain Fleury



*“Avec plusieurs années dans le domaine de la séparation centrifuge notamment chez Alfa Laval, j'ai pu concevoir, réaliser, superviser, manager des projets , manager des équipes, un riche parcours avec des étapes qui m'ont fait évoluer.*

*J'exerce désormais sous forme de mission afin de conseiller les producteurs(Moulin/ huilerie) pour leur permettre de produire des huiles de meilleures qualité en leur apportant mon expertise sur la separation centrifuge bien sur mais plus largement sur le process complet d'extraction d'huile d'olive Vierge Extra”*

## **Conditions Générales de Vente**

### **I. DESIGNATION**

L'HOVE S.A.R.L est un organisme de formation professionnelle dont le siège social se situe au 45 rue du Regard 78670 Villennes-sur-Seine, T.0633300993 contact@lhove.fr. SIRET 98403732500011, Déclaration d'activité de formation DA 11788652978 développe, propose et dispense des formations en inter et intra, en présentiel et en distanciel, à destinations des entreprises, des organisations et des particuliers.

### **II. DOMAINE D'APPLICATION**

1. Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent aux contrats ayant trait à un stage ou une action de formation, ainsi qu'à toutes les autres prestations fournies par L'HOVE S.A.R.L (ci-après "OF") aux participants, et ou aux commanditaires de la commande (ci-après le "client"). Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes CGV qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toutes conditions générales d'achat. Le Client s'engage à respecter les présentes CGV. Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de L'HOVE S.A.R.L.
2. Toute disposition dérogatoire figurant dans les CGV du participant ne s'applique pas, sauf si la dérogation a été reconnue explicitement par écrit par L'HOVE S.A.R.L.
3. Lorsque le prestataire fera appel à la sous-traitance ou au portage salarial, il s'assurera du respect de la conformité au référentiel de qualité.

### **III FORMATIONS**

#### **1.1. Formations inter-entreprises**

Formation sur catalogue ou sur-mesure réalisée dans des locaux mis à disposition par le Client (au sein même de l'entreprise du client ou dans des locaux loués par le client pour les besoins de la formation).

##### **1.1.2 Conditions financières**

Le règlement du prix de la formation est à effectuer, selon les modalités définies dans la convention/contrat de formation

##### **1.1.3 Annulations / Reports**

Annulations Formulées par écrit, les annulations reçues au plus tard 30 jours avant le début du stage donneront lieu à un avoir intégral.

Moins de 30 jours avant le début du stage : la totalité du montant est due

Moins de 30 jours avant sur certificat médical: avoir intégral

##### **Reports**

L'organisme de formation se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou le choix des animateurs, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, L'HOVE S.A.R.L se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités.

#### **1.2 Formations intra-entreprises**

Formation réalisée sur mesure pour le compte d'un Client.

##### **1.2.2 Conditions financières**

Toute formation intra-entreprise fera préalablement l'objet d'une proposition commerciale et financière par L'HOVE S.A.R.L. La proposition et les prix indiqués sont valables 3 mois à compter de la date d'envoi du devis et de la proposition commerciale. Les factures sont payables, selon les modalités prévues dans la Convention de formation. En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours ouvrables, L'HOVE S.A.R.L se réserve la faculté de suspendre toute formation en cours et /ou à venir.

### 1.3 Stages et Actions de formation organisés à l'initiative de l'organisme de formation.

#### 1.3.1 Conditions de réservation

La réservation d'un stage ou d'une action de formation est garantie dans les conditions suivantes :

- A. L'envoi du formulaire d'inscription par le participant
- B. Le paiement de 100 % du montant de la formation validera l'inscription

#### DÉROULÉ DE LA FORMATION

Le prestataire déterminera les procédures de positionnement et d'évaluation des acquis à l'entrée de la prestation en fonction du niveau. L'organisme de formation déterminera en début de stage les objectifs et les compétences visées et évaluables avec la participants. À la fin de chaque niveau un test d'aptitudes et d'acquis sera mis en place afin d'évaluer compétences acquises. Toutes les ressources sont collectées sur le site. La formation suit les règles appliquées par l'UE et par le COI en matière d'huile d'olive. Chaque participant recevra une attestation de suivi et de validation d'acquis à la fin de stage et après avoir réalisé le test de compétences en analyse sensorielle

#### PROGRAMME DES FORMATIONS

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier le contenu des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

### IV DOCUMENTS CONTRACTUELS

Pour chaque action de formation, une convention/contrat de formation est établie selon les articles L 6353-1 du Code du travail est adressée en deux exemplaires dont un est à retourner par le Client signé avec la mention "bon pour accord". L'attestation de présence de fin de formation, les feuilles d'émargement sont automatiquement adressées à la fin de la formation, par mail ou en présence. L'offre de services est réputée acceptée dès la réception par l'OF d'un bulletin d'inscription, d'un bon de commande, devis signé par tout représentant dûment habilité du Client. L'acceptation de services implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions.

### V RÈGLEMENT PAR UN OPCO/PRISE EN CHARGE

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCO. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la partielle par l'OPCO, la différence sera directement réglée par le Client à L'HOVE S.A.R.L . Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne parvient pas à L'HOVE S.A.R.L au premier jour de la formation, L'HOVE S.A.R.L se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

Pour toute autre demande de prise en charge: financement pour les salariés, pour les gérants de société, pour les demandeurs d'emploi, pour les personnes en situation de handicap des financements hors CPF sont possibles. Merci de contacter Cécile Cron [contact@lhoive.fr](mailto:contact@lhoive.fr) pour voir ensemble les différentes possibilités.

#### VI OBLIGATIONS DU STAGIAIRE ET / OU DU CONTRACTANT DE L'ORGANISME DE FORMATION

6.1 Si la formation est organisée par l'employeur dans les locaux de l'entreprise, le salarié ou le stagiaire reste soumis au pouvoir de discipline de l'employeur. Si la formation est assurée à l'extérieur, le salarié doit en outre respecter le règlement intérieur de l'organisme de formation. La transmission du bulletin de souscription ou du contrat de formation dûment paraphé et signé implique l'adhésion complète des stagiaires au règlement intérieur de l'organisme de formation.

6.2 Le stagiaire s'oblige à fréquenter avec assiduité et régularité le stage de formation auquel il est inscrit. Il s'oblige à signer en début de chaque demi-journée la feuille de présence mise à sa disposition. Il est entendu que les absences non autorisées et non reconnues valables, tout comme le non-respect du contrat par le stagiaire peuvent entraîner d'une part son renvoi du stage dans les conditions prévues par le règlement intérieur ou les présentes dispositions, d'autre part la suspension ou la suppression de la prise en charge. En outre, le défaut ou le manque d'assiduité et de régularité sera sanctionné par un refus de délivrance de l'attestation de stage. La formation reste due dans son intégralité.

## **VII PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

L'HOVE S.A.R.L est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses Clients. À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques utilisés par L'HOVE S.A.R.L pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive de L'HOVE S.A.R.L . À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord exprès de L'HOVE S.A.R.L.

## **VIII TARIFICATION**

L'HOVE S.A.R.L n'est pas assujettie à la TVA, en application de l'instruction 3A-2-95 et de l'accord donné le 21-12-98, en application des articles 202C et 202D de l'annexe II du code général des impôts. Les prix indiqués par L'HOVE S.A.R.L sont exprimés en euros TTC applicables au jour de la commande. Les prix varient en fonction des prestations sollicitées par le Client et peuvent donc varier en fonction de la demande et du nombre de participants.

I

## **X LES LOCAUX & ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES SOUFFRANT DE HANDICAP**

L'HOVE S.A.R.L ne possède pas de locaux. Toutes les formations sont soit organisées dans les locaux du client, soit à partir de location de salle ou bien dans des hôtels et/ou restaurants de proximité. D'une manière constante, L'HOVE S.A.R.L s'engage à vérifier les conditions d'accès pour les personnes à mobilité réduite ou souffrant de handicap, soit par mail, soit de préférence par une visite des locaux en amont de la formation. Cette visite peut également être effectuée de manière virtuelle si les locaux sont à un rayon de plus de 20 km du siège de L'HOVE S.A.R.L L'accessibilité aux personnes en situation de handicap du lieu de formation sera communiquée sur le programme de formation. Votre référent Handicap chez L'HOVE SARL: Cécile Cron [contact@cecilecron.com](mailto:contact@cecilecron.com) Cécile Cron est là pour vous informer, vous orienter et vous accompagner

## **X INFORMATIQUE ET LIBERTÉS**

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à L'HOVE S.A.R.L sont utiles pour le traitement de l'inscription et des évaluations. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant, en vous adressant à L'HOVE S.A.R.L dont le siège social est situé au 45 rue du Regard 78670 Villennes-sur-Seine SIRET 98403732500011

## **XI MODALITÉS DE RÈGLEMENT**

Toute action de formation commencée est due en totalité. Les factures sont payables à réception. En cas de non-paiement de l'intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 8 jours ouvrables, L'HOVE S.A.R.L se réserve le droit de suspendre la formation en cours ou à venir.

En cas de retard de paiement, comme indiqué sur la facture, L'HOVE S.A.R.L appliquera de plein droit l'indemnité forfaitaire de 40 € prévue pour les frais de recouvrement ainsi qu'un intérêt de retard légal au taux de la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points de pourcentage sans que ce taux ne soit inférieur à 3 fois le taux d'intérêt légal sur les montants facturés qui seraient échus.

## **XII ANNULATION/RÉSILIATION**

1. En signant le contrat ou le formulaire d'inscription, vous acceptez de verser les frais d'annulation de votre stage ou formation, fixés selon les modalités suivantes :

Toute annulation, doit se faire par l'envoi :

- d'un courrier adressé à : L'HOVE S.A.R.L 45 rue du regard 78670 Villennes-sur-Seine

- d'un courriel à l'adresse : [contact@lhove.fr](mailto:contact@lhove.fr)

1.1 30 jours avant le début du stage donneront lieu à un avoir intégral.

1.2 Moins de 30 jours avant le début du stage : la totalité du montant est due

1.3 Moins de 30 jours avant sur certificat médical: avoir intégral

1.4 Il vous est possible de faire bénéficier de votre cours une autre personne en l'indiquant à nos services à l'adresse [contact@lhove.fr](mailto:contact@lhove.fr). Enfin, tout stage ou formation commencé(e) est dû(e) en sa totalité.

- 1.5 En cas d'annulation de la prestation par L'HOVE S.A.R.L, tous les versements vous seront intégralement remboursés.  
À noter que les contrats de stage et formation, ainsi qu'à toutes les autres prestations fournies par L'HOVE S.A.R.L entrent dans la catégorie des contrats du droit de rétractation définis par l'article L. 221-28 du code de la consommation.  
Le délai de rétractation standard d'annulation /résiliation.
2. En cas de non-respect du règlement interne sur site (lieu de formation défini pour la réalisation du stage ou de la formation), L'HOVE S.A.R.L se réserve le droit d'interrompre le stage ou formation aux frais du participant; Le règlement interne est consultable sur le lieu de la formation.
3. Les repas non pris ne sont pas remboursé

### **XIII RÉCLAMATIONS**

L'HOVE S.A.R.L est à votre disposition au cours de votre stage ou de votre formation pour répondre à vos doléances, résoudre les éventuels dysfonctionnements constatés et vous permettre de profiter pleinement de votre stage ou formation. Il convient de prendre contact avec une des associées (Cécile Le Galliard +33 0659755051, Cécile Cron +33 0633300993, Alexandra Gauquelin-Roché +33603060358 ou [contact@lhove.fr](mailto:contact@lhove.fr)) pour toute demande. Toute réclamation,

après votre stage ou formation, pourra faire l'objet :

D'un courrier adressé, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, à  
L'HOVE S.A.R.L. 45 rue du regard 78670 Villennes-sur-Seine.

De l'envoi d'un courriel à l'adresse [contact@lhove.fr](mailto:contact@lhove.fr) dans un délai de 6 mois après la fin de votre stage ou formation, afin que nous puissions y répondre dans les meilleurs délais. Nous vous invitons à nous faire part de vos réclamations dans les plus brefs délais afin que nous traitions au mieux de vos intérêts. Nous vous remercions de joindre à votre courrier tout justificatif nous permettant de limiter le délai de traitement de votre réclamation.

Nous vous informons que suite à une tentative préalable infructueuse de résolution du litige auprès de nos services, vous avez la possibilité de recourir à une procédure de médiation en saisissant le Médiateur.

#### **MODALITÉS DE TRAITEMENT DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES PARTIES PRENANTES**

Qu'il s'agisse de la gestion des ABANDONS, des ALÉAS ou des RÉCLAMATIONS, le processus mis en place suit toujours à 4 étapes successives qui sont:

L'exploration de la situation pour cerner les contours de la difficulté rencontrée

L'identification des acteurs concernés pour prendre en compte leurs responsabilités respectives.

La recherche d'une solution acceptable dans l'intérêt des différents acteurs.

L'action corrective à déployer et sa déclinaison en piste d'amélioration pour l'organisme de formation.

Pour ouvrir une demande de réclamation, contactez Alexandra Gauquelin-Roché +33603060358

Plus d'informations sur les ALEAS .

### **XIV DROIT APPLICABLE - ATTRIBUTION DE COMPETENCE**

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le client et L'HOVE S.A.R.L à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du tribunal de commerce de Versailles.

Mise à jour Avril 2026

#### **L'HOVE**



## Contact

L'HOVE  
[www.lhove.fr](http://www.lhove.fr)  
[contact@lhove.fr](mailto:contact@lhove.fr)

